ELÉMENTS DE CORRIGÉ

PARTIE 1: Gestion de l'information

A) Amélioration du processus de commandes par Internet

1.1 Identifier les dysfonctionnements actuels de la recherche de disponibilités via le formulaire du site internet de l'entreprise. (annexes 1 et 2) (4 points)

Les dysfonctionnements peuvent être multiples, on citera en particulier :

Formulaire imprécis			
mercial	marque		
Erreurs dans la recherche d'article par le com-	Asuvaise information, mauvaise image de		
Erreurs de saisie du client	Références incorrectes, renseignements erronés		
Processus long et fastidieux	Risque d'abandon, de perte de temps de clients		
Dysfonctionnements	Conséquences possibles (non attendues)		

Argumentation possible:

Agamentation possible: Le processus est long car le client ne peut pas consulter le catalogue en ligne. Il est obligé de demander via le formulaire de commande, si l'entreprise propose le produit recherché.

Le commercial doit consulter la disponibilité des produits. Le client ne peut pas savoir en temps réel si les produits souhaités sont disponibles.

. Il peut donc y avoir de nombreux échanges entre la recherche de référence et la recherche de disponibilité. Cela occasionne une perte de temps importante qui peut lasser le client.

Remarque: Accepter toute réponse pertinente.

TS: 4 points [identification d'au moins 3 dysfonctionnements] S: 3 points [identification de 2 dysfonctionnement] I: 1 point [identification d'un seul dysfonctionnement] TI: 0 point [réponse non adaptée]	etnioq 4	C531.2 Représenter et analyser l'organisation du système d'information existant dans l'entreprise
---	----------	---

Compléter le disgramme évènement-résultat du processus de commande (annexe A) à partir du moment où le client accepte le devis d'après les informations fournies en annexe 2. du moment où le client accepte le devis d'après les informations fournies en annexe 2.

Voir page suivante.

Remarque : on acceptera des éléments supplémentaires mais pertinents pour le processus, comme la prise de rendez-vous avec le client,

Page 1 sur 12	- Spirro O	Analyse du système d'information et des risques informatiques
SESSION 2015	IM	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR ASSISTANT DE GESTION PME P

TS: 8 points [enrichissement du disgramme évènements-résultats: identification des activités, descriptions des activités avec les évènements déclencheurs, l'identification des tâches et les résultats corrects]
S: 7 → 4 points [les activités sont partiellement présentées mais cohérentes avec le processus de même que pour les évènements et résultats]
I: 3 → 1 points [le diagramme respecte les règles de formalisme du modèle]
dèle]

stnioq 8

TI: 0 [réponse non adaptée]

C531.2 Représenter et analyser l'organisation d'information existant d'information existant

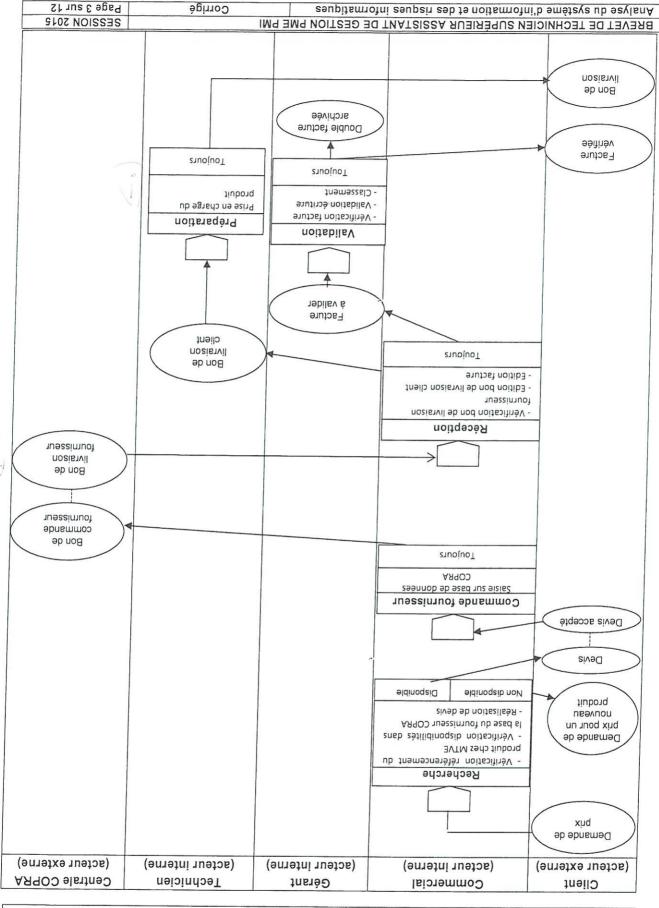
SESSION 2015	T DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI	BPEVI

Analyse du système d'information et des risques informatiques

Page 2 sur 12

Corrigé

Annexe A: Schéma évènement-résultat du processus d'achat Annexe à compléter et à rendre avec la copie



٤.٢

Déterminer les obligations du responsable du site en matière de droit à l'information dans le cadre de la collecte et du traitement des données nominatives. (2 points)

Pour l'évaluation on se réfère au barème. Les explications ci-dessous sont données à titre indicatif.

Les obligations des responsables de fichiers sont les suivantes :

Sécurité des fichiers

La confidentialité des données

Seules les personnes autorisées peuvent accéder aux données personnelles contenues dans un fichier. Il s'agit des destinataires explicitement désignés pour en obtenir régulièrement communication et des « tiers autorisées » ayant qualité pour les recevoir de façon ponctuelle et motivée (ex. : la police, le fisc). La communication d'informations à des personnes non-autorisées est punie de 5 ans d'emprisonnement et de $300\,000 \in 4$ 'amende. La divulgation d'informations commise par imprudence ou négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $100\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $100\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $100\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $100\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $100\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $100\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $400\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $400\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $400\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $400\,000 \in 4$ 'amende (art. 226-22 du code négligence est punie de 3 ans d'emprisonnement et de $400\,000 \in 4$ 'amende (art. $400\,000 \in 4$ 'a

penal). L'information des personnes

Le responsable d'un fichier doit permettre aux personnes concernées par des informations qu'il détient d'exercer pleinement leurs droits. Pour cela, il doit leur communiquer : son identité, la finalité de son traitement, le caractère obligatoire ou facultatif des réponses, les destinataires des informations, l'existence de droits (d'accès, de rectification et d'opposition), les transmissions envisagées. Le refus ou l'entrave au bon exercice des droits des personnes est puni de 1500 € par infraction constatée et 3

000 € en cas de récidive (art. 131-13 du code pénal). L'autorisation de la CNIL

Les traitements informatiques de données personnelles qui présentent des risques particuliers d'atteinte aux droits et aux libertés doivent, avant leur mise en œuvre, être soumis à l'autorisation de la CNIL. Le non-accomplissement des formalités auprès de la CNIL est sanctionné de 5 ans d'emprisonnement et 300 000€ d'amende (art. 226-16 du code pénal).

Page 4 sur 12	Corrigé	Analyse du système d'information et des risques informatiques
SESSION 2015	IM	BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME P

B) Préparation de la négociation des achats d'électroménagers

cher pour pouvoir négocier les prix. (3 points) désignation du produit, marque du produit et prix du produit) classés du plus cher au moins Réaliser une requête permettant à M. Neveu d'avoir un état des produits (code du produit, 4.1

TIUGOA9 MOA3 SELECT * ou idProduit, designation, marque, prixHT

ORDER BY prixHT DESC;
 ORDER BY

ou *), de la table, et de l'expression de tri] TS: 3 points [identification des données nécessaires (on accepte une liste

I: 1 point [seulement identification des données] S : 2 points [absence de clause de tri OU présence de tables inutiles]

[9ètqsbs non əsnoqè1] 0 : IT 3 points

pase de données C531.3 Interroger la

2014 au 31 décembre 2014. (4 points) tés commandées totales x prix de vente HT) réalisé par marque pour la période du 1^{et} janvier Réaliser la requête en langage SQL qui permet d'obtenir le montant des commandes (quanti-3.1

WHERE COMPORTER.idProduit=PRODUIT.idProduit FROM COMPORTER, PRODUIT, COMMANDE SELECT marque, SUM(quantitecommandee*prixHT) AS [CA annuel]

AND dateCommande BETWEEN #01/01/2014# AND #31/12/2014# AND COMPORTER.idCommande=COMMANDE.idCommande

4 Many colude GROUP BY marque;

AND dateCommande <= '31/12/2014' taxes pour les critères de dates (dateCommande Llke « *2014 » ou dateCommande >= '01/01/2014' Remarques : on ne se focalisera pas sur la syntaxe des formats de dates. On acceptera d'autres syn-

TI: 0 [réponse non adaptée]

absence de regroupement ou/et absence de restriction] S:S-2 points [absence de jointure ou/et fonction SUM mal définie ou/et ou *), des tables, des jointures, de la restriction et de l'expression de tri TS: 4 points [identification des données nécessaires (on accepte une liste

atnioq 4

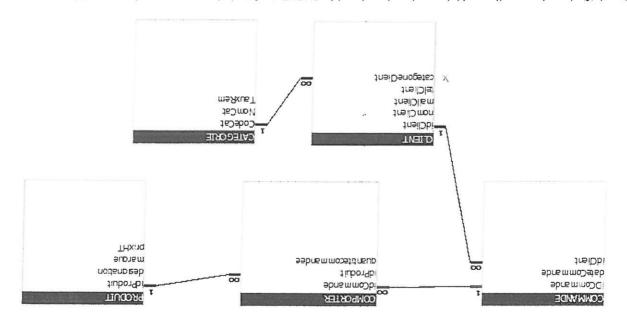
pase de données C531.3 Interroger la

(3 points) compte cette demande (ne faire apparaître que les relations modifiées ou ajoutées). Indiquer sur votre copie les modifications à réaliser sur le schéma relationnel pour prendre en

I: 1 point [seulement identification des données]

9.1

Page 5 sur 12	Corrigé	Analyse du système d'information et des risques informatiques	
SESSION 2015	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI		



On vérifie la présence d'une clé étrangère dans la table CLIENT. Le fait de la renommer n'est pas obligatoire. On ne sanctionne pas une erreur sur le formalisme ∞ ou 1 On acceptera la création d'une table supplémentaire REMISE liée à la table CATEGORIE

TS:3 points [création d'une nouvelle table categorie, création de trois propriétés adaptées dans la table categorie et relation cohérente entre les deux tables]

Sibations et des apoints [création d'une nouvelle table, champs manquants OU pas de lien entre categorie et client]

S:2 points | 3 points | 3 points | 3 points | 3 points | 4 point | 4 point | 5 points | 5 points | 5 points | 5 points | 6 points | 6 points | 6 points | 7 points | 6 points | 7 points | 6 points | 7 point

Partie 2: Participation à la gestion des risques informatiques

Proposer un paramétrage complet à mettre en place sur le poste de travail permettant aux deux nouvelles stations de se connecter au réseau local et au réseau internet (annexe 5 et annexe 6). (3 points)

Il convient de choisir deux adresses IP non utilisées.

Par exemple:

AS.2.881.291: 1 92.168.2.2.84

32.2.881.291 : S etsoq usevuoM

On doit également indiquer l'adresse du routeur soit 192.168.2.149 (passerelle par défaut) pour obtenir un accès à Internet et le masque de sous-réseau (255.255.255.0).

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI
Analyse du système d'information et des risques informatiques
Corrigé
Page 6 sur 12

2.2 Présenter une solution permettant, d'obtenir une adresse IP automatiquement lors de la connexion d'un nouveau matériel sur le réseau. (2 points)

Le DHCP (acronyme de Dynamic Host Configuration Protocol) permet de distribuer des adresses IP sur les hôtes d'un réseau. Chaque station ou imprimante nouvellement installée se verra attribuée une adresse IP de façon automatique en fonction des plages d'adresses disponibles et de celles qui participate.

sont déjà utilisées. L'utilisation de ce protocole nécessite l'installation du service DHCP (ou serveur DHCP) sur un ser-

veur de l'entreprise. Cette solution permettra à l'entreprise Neveu d'éviter la recherche d'une adresse disponible (Cf 2.1) si le parc informatique connecté au réseau se développe.

La référence à l'usage du WiFi ne répond pas à la demande car ne concerne que la connexion phy-

sique au réseau (par une liaison sans fil).

C711.2 Définir et mettre en œuvre la points [DHCP proposé avec référence à l'installation d'un ser-politique de sécurité 2 points [DHCP proposé]
S : 1 point [DHCP proposé]
S : 1 point [DHCP proposé]
T : 0 [réponse non adaptée]

Suggérer une solution à M. Neveu pour prévenir et traiter chaque problème rencontré. Vous présenterez votre travail sous la forme d'un tableau. (6 points)

(voir page suivante)

TS: 6 points [Propositions cohérentes et complètes- les solutions proposées évoquent trois types de risques: les risques humains, matériels et logiciels] S:5-4 points [Propositions cohérentes mais incomplètes, deux catégorie sparaissent] I:3-1 point [Propositions incomplètes, seule une catégorie est proposée] TI:0 [réponse non adaptée]		C711.3 Contrôler la mise en œuvre par les utilisateurs des procé- dures de sécurité
---	--	--

Bonus de un point pour le candidat qui distingue prévention et traitement.

Page 8 sur 12	Corrigé	Analyse du système d'information et des risques informatiques
SESSION 2015	IM	BREVET DE TECHNICIEN SUPÈRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PI

La présentation du tableau peut être différente de celle proposée ci-dessous.

O	4	ω	2	_	Z
24/03/2014	25/07/2013	18/03/2013	03/08/2012	24/07/2012	Date
Un disque du serveur hors service, saisie des journées du 20/03/2014 et 21/03/2014 à reprendre, une copie de sauvegarde avait été réalisée le 19/03/2014.	Suite à un violent orage, une carte réseau défectueuse et une alimentation d'un poste ont été changés.	Deux collaborateurs utilisent le même mot de passe, suite à la perte d'un mot de passe réseau par l'un d'entre eux (les mots de passe qu'ils ont créés librement contiennent 4 caractères).	Température de 38°C relevée dans le local réseau, arrêt temporaire du serveur. Redémarrage le 06/08/2012.	Problème de mise à jour automatique de l'antivirus. La mise à jour s'établit manuellement toutes les deux semaines depuis ce jour.	Problème constaté
La sauvegarde incrémentielle journalière dysfonctionne donc parfois : s'interroger sur le support utilisé, peut être est-il plein en écriture. Dans ce cas, il faut changer les supports régulièrement. Mettre en place la sauvegarde complète (et éventuellement différentielle) et dans ce cas former l'assistante à cette sauvegarde. La solution repose avant tout sur la politique de sauvegarde à mettre en œuvre : fréquence, durée de conservation des supports, fréquence de réutilisation, planification.	Acquisition d'un onduleur qui permet de faire face aux problèmes de sur- tension ou de coupure de courant Sauvegardes régulières des données	Adoption d'une charte de sécurité pour interdire l'échange des mots de passe. Les identifiants et les mots de passe doivent être sécurisés. Utilisation de sites permettant de tester les mots de passe le cas échéant. Le mot de passe doit associer des lettres majuscules et minuscules, ainsi que des chiffres, le nombre de caractères doit être augmenté au-delà de 4 caractères. Les mots de passe doivent être changés régulièrement. On peur également envisager une formation ou information générales des collaborateurs face aux risques	Acquérir un système de climatisation permettant de réguler la température et de préserver le matériel puis solutions de sauvegardes régulières à mettre en œuvre en cas de problème.	 Acquérir un logiciel antivirus/antispam efficace permettant une mise à jour automatique. Vérifier la mise à jour du logiciel et la mise à jour des bases virales. Faire des scans à la recherche des virus et des malwares. Faire des mises à jour régulières des applications. 	Solutions proposées

charyse an systeme a information et des risques informatiques	Analyse di système d'information at la sistemation par le GESTION PME PMI
Corrigé	PMI
Page 9 sur 12	SESSION 2015

		တ	
		02/04/2014	
mande.	contactée mais n'est pas à l'origine de cette de-	rences bancaires pour vérification. La banque a été	Mail reçu de notre banque visant à fournir nos réfé-

	éfé-		
	Ü		
piratage.	Il ne faut pas fournir les données demandées car il s'agit d'une tentative de		

Prévenir les organismes concernés (banque...) des tentatives de phishing.
Filtre antiphishing.
Formation/information

maryor an systemic a infolliation et des risques informatiques	Analyse du système d'information et la suistrant de Gestion PME PMI
Corrigé	PMI
Page 10 sur 12	SESSION 2015

les solutions à mettre en place pour limiter ces risques. (5 points) Dans une note structurée, vous présenterez les risques liés à la pratique du BYOD ainsi que 2.4

Emetteur: L'assistant(e) de gestion

Destinataire: Monsieur Neveu, Directeur

Date : date de l'examen

NOTE DE TRAVAIL

ODYB ub eupitsra a la pratique du BYOD

ISSNA Source:

l'entreprise et les solutions qui peuvent être, envisagées pour les limiter. La pratique du BYOD se développe et conduit à nous interroger sur les risques potentiels pour

Les risques potentiels de la pratique du BYOD T

Les risques peuvent être les suivants :

vol ou perte du terminal;

- exploitation d'une faille du système d'exploitation (IOS, Android...) notamment sur les termi-
- exploitation d'une faille d'une application; naux non protégés (« jailbreakés » ou « rootés »);
- installation d'une application comprenant un cheval de Troie qui permettra de diffuser les don-
- accès au terminal via une connexion WiFi ou Bluetooth non sécurisée ; nées contenues dans le terminal;
- exploitation d'une faille du navigateur (ou d'une application java) du terminal.

Les solutions à envisager pour limiter ces risques 11

Les solutions qui peuvent être mises en œuvre sont les suivantes :

configurer une durée d'expiration du mot de passe;

sactivées lorsqu'elles ne sont pas utilisées;

- configurer le verrouillage automatique de terminal au bout de 5 minutes maximum ;
- en plus long ainsi qu'un effacement automatique après une dizaine de tentatives ayant limiter le nombre de tentatives de déverrouillage, puis configurer un temps de blocage de plus
- peut suffire à sa compromission sans que l'utilisateur en ait conscience même lorsqu'il est verne pas laisser le terminal sans surveillance. Un accès très temporaire à un terminal mobile échoué;
- ne pas brancher le terminal à un poste de travail non maîtrisé ou à un quelconque périphérouille;
- interdire l'installation d'applications non explicitement autorisées par l'entreprise. Cette rerique qui ne soit pas de confiance;
- les applications déployées doivent être mises à jour régulièrement et rapidement dès lors que commandation vaut également pour les applications préinstallées;
- les interfaces sans-fil (Bluetooth et WiFi) ou sans contact (NFC par exemple) doivent être dédes correctifs de sécurité sont proposés ;

Page 11 sur 12	Corrigé	Analyse du système d'information et des risques informatiques
SESSION 2015	BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI	

- désactiver systématiquement l'association automatique aux points d'accès WiFi configurés
- dans le terminal afin de garder le contrôle sur l'activation de la connexion sans-fill;

 le stockage amovible ainsi que le stockage interne du terminal doivent être chiffrés par
- l'utilisation d'une solution de chiffrement robuste; tout échange d'informations sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer tout échange d'informations sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire par un canal chiffré de manière à assurer sensibles doit se faire de manière à assurer sensibles doit se faire de manière à la contra de manière de manière de manière de la contra de manière de man
- confidentialité et intégrité des données (utilisation d'un VPN); le système d'exploitation doit être régulièrement et automatiquement mis à jour de manière à intégrer les derniers correctifs de sécurité publiés. Tout terminal qui ne peut plus prendre en charge les évolutions du système d'exploitation doit être remplacé ou ne plus être autorisé pour un usage professionnel.

Il convient donc de sensibiliser les salariés aux risques liés aux usages des terminaux mobiles et de mettre en place les solutions envisagées.

Accepter les risques comportementaux. Accepter également la mise à disposition d'équipements (tablettes, smartphones...) par l'entreprise.

L'assistant de gestion

Page 12 sur 12	Corrigé	Analyse du système d'information et des risques informatiques
SESSION 2015	BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI	